



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 30 juin 2010

**Préavis N° 7/2010 relatif aux
comptes 2009 du Fonds culturel
Riviera.**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 28 juin 2010 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 7/2010,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes 2009 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 28 juin 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava